

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 24 FEVRIER 2026

Le compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2026 a été adopté.

TRAVAUX ET ACHATS REALISES :

Achat de gasoil non routier pour 632.74€.

Indemnisation des piégeurs (rats musqués) à hauteur de 222 € soit 148 rats capturés en 2025.

Finalisation d'une procédure juridique en cours depuis 2021 pour 2 280€.

Paiement de la cotisation trimestrielle pour notre garde champêtre : 2 813€56.

Règlement du colis de Noël des aînés pour 2 100€.

Cotisation annuelle médecine du travail pour 812.40€.

Acquisition du logiciel « My périshool » pour la gestion de la cantine et de la garderie pour 1 797.60€.

Pose des pièges pour la capture des frelons.

Réparation des décorations de Noël défectueuses.

Entretien des divers matériels espaces verts.

RENOVATION ANCIENNE SALLE DES FÊTES :

Les différentes cloisons et portes sont installées. La pose du carrelage, la réalisation des peintures et le bardage de la façade sont en cours.

Réfection à la chaux et peinture de la façade de la garderie et de la cuisine ainsi que la remise en état du plafond de la cuisine par nos employés communaux.

RECRUTEMENT :

La commune recrute un(e) adjoint technique pour assurer des missions de remplacement au sein de la garderie scolaire et de la cantine.

Missions principales :

- Servir les repas
- Surveiller et animer les enfants pendant la garderie du matin et la pause méridienne
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux

Conditions d'emploi :

Période de travail : du 16 mars au 03 juillet 2026

Temps de travail non complet : 14h15 par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Profil recherché :

- Sens du service public, savoir travailler seul (e) et en équipe
- Rigueur, ponctualité et respect des consignes d'hygiène
- Aptitude à encadrer les enfants âgés de 02 à 11 ans

Candidature :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser au plus tard le lundi 09 mars 2026 :

Par courrier : Monsieur Olivier DEBAECKER, Maire, 132 Rue de calonne 62350 Saint-Floris

Par mail : mairie@commune-saintfloris.fr

Pour tout renseignement, contacter Mme Laëtitia DECLERCK au 03 21 27 52 06 ou par mail : laetitia.declerck@commune-saintfloris.fr

DELIBERATIONS :

- Pour le recrutement d'un agent contractuel de remplacement et la mise à jour du tableau des emplois
- Pour le renouvellement du contrat avec la société It and you pour les sauvegardes des logiciels mairie

VOISINS VIGILANTS :

A ce jour, 10 personnes se sont portées volontaires pour intégrer le dispositif des « voisins vigilants ». Toutes les rues de la commune ne sont pas représentées ; nous renouvelons l'appel aux bonnes volontés.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE :

Toute personne désirant inscrire son enfant à l'école peut se rapprocher des services de la mairie avant le vendredi 15 mai, muni du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant.

DECHETS VERTS :

La collecte des déchets végétaux reprendra dès le lundi 13 avril et ce jusqu'au lundi 09 novembre 2026 (même les jours fériés).

A NOTER :

La ronde du bas-pays, rando cyclo organisée par le Club de Violaines traversera notre commune le Dimanche 08 mars de 07h00 à 12h00.